

Compte-rendu de la CAP nationale « mutations »

des Techniciens Supérieurs du Développement Durable

24 et 25 juin 2013

La CAP est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au chargé de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires (MGS) à la Direction des Ressources Humaines.

Déclaration préalable des élus CFDT

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la CAP,

Nouvellement élus à la CAP de notre corps, nous défendrons toutes les valeurs de la CFDT dans le dialogue et la négociation. La défense des TSDD, les meilleures garanties pour ce corps et le maintien d'un service public fort sont nos principales revendications.

Nous, en tant qu'élus de l'ensemble du personnel, nous nous engageons :

- > à représenter l'ensemble du personnel et à défendre tous les dossiers en dehors de toute appartenance syndicale ;
- → à assurer la transparence, la justice et l'égalité des chances en matière de promotion et de mutation ; pour cela, la CAP doit disposer de critères partagés par l'ensemble de ses membres ;
- à faire respecter l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, ainsi qu'entre les spécialités « techniques générales », « exploitation et entretien des infrastructures » et « navigation, sécurité maritime, gestion de la ressource halieutique et des espaces marins et littoral »;
- pour atteindre au mieux l'objectif CFDT d'une carrière linéaire pour tous (partir en retraite au moins au dernier échelon du dernier grade), et ainsi veiller le plus possible à la fluidité des promotions;
- pour obtenir une concertation avec les harmonisateurs au niveau régional, seul niveau où les promotions ne sont pas discutées avec les représentants du personnel;
- > à combattre les conséquences négatives de la RGPP, aujourd'hui appelée Modernisation de l'Action Publique, sur la vie professionnelle et familiale de chacun ;
- > à favoriser la mobilité géographique et professionnelle sans contrainte, dans l'intérêt des agents et des services.

La CFDT fait le choix de revendiquer des mesures d'ampleur sur les grilles indiciaires, afin de rétablir de réelles perspectives de carrière pour tous, et de s'opposer à une politique salariale qui individualise à outrance. La CFDT revendique des mesures pour l'harmonisation et la transparence des régimes indemnitaires, y compris entre les différents ministères.

Nous souhaitons, pour les prochains exercices de promotion, discuter des taux et de la répartition des différents modes d'accès suffisamment en amont, pour travailler sereinement et ne pas devoir modifier le calendrier établi.

Merci pour votre attention.

Réponses de la présidente de la CAP aux déclarations préalables

Les conditions d'organisation de la CAP

L'administration préfère séparer la partie « promotions » de la partie « mutations ». Prévoir 15 jours entre pré-CAP et CAP nécessiterait un gros travail préparatoire, un délai de 8 jours est plus raisonnable.

Les taux promus/promouvables

Nous sommes en attente de la réponse du ministère du Budget. Nous avons proposé un taux de 35 % pour le tableau d'avancement à TSP et un taux de 22 % pour le tableau d'avancement à TSC. Pour l'ensemble du corps, la répartition du nombre de promotions se fera au prorata des agents proposables dans la zone de gouvernance de la DREAL et au prorata du nombre d'agents dans chaque spécialité.

Harmonisation en DREAL

La responsabilité est confiée à l'harmonisateur chargé de la zone de gouvernance. Il doit organiser son exercice d'inter-classement en concertation avec les chefs de service de leur zone de gouvernance, après les réunions de concertation avec les organisations syndicales dans chaque service. Toute modification du classement local de la part de l'harmonisateur doit faire l'objet d'un retour d'informations des chefs de service auprès des représentants du personnel.

Déconcentration de la gestion des personnels de catégorie B

Cette question n'est pas à l'ordre du jour mais elle sera posée dans le cadre des élections des représentants du personnel de l'ensemble des trois fonctions publiques (État, Territoriale et hospitalière) en 2014. La présidente constate qu'une majorité d'organisations syndicales est opposée à cette déconcentration. Nous avons à plusieurs reprises relevé l'ambiguïté de certaines organisations de demander une concertation au niveau des harmonisateurs. Par contre, elles rejettent le principe d'une commission administrative paritaire locale avec des représentants élus par les agents concernés de la zone de gouvernance.

Charte de gestion du corps des TSDD

Il y a encore du travail à faire. Les travaux ne pourront pas reprendre avant septembre 2013.

Pour notre part, nous rejetons la charte de gestion proposée par l'administration mais nous considérons que nous devons établir en concertation des règles de gestion permettant à chaque agent, chaque service et chaque harmonisateur d'assurer leur travail de gestion dans la transparence et sur un principe d'égalité d'accès aux mutations et aux promotions afin de s'éloigner du clientélisme et du corporatisme.

Approbation du règlement intérieur

La présidente de la CAP mentionnera au PV que les suppléants recevront une convocation et pourront prendre part aux débats. La CGT demande de dater le règlement intérieur et une numérotation de ses pages. FO demande de passer le délai d'envoi des documents de 2 à 3 semaines. La présidente estime qu'elle ne pourra pas alléger les délais.

Les représentants de la CAP se prononcent par un vote sur le règlement intérieur.

Pour: Administration, UNSA, CFDT - Abstention: CGT, FO

Réduction d'ancienneté au titre de 2012

Les agents dont la valeur professionnelle a donné satisfaction peuvent bénéficier d'une réduction d'ancienneté d'un mois dans la limite de l'enveloppe disponible. Sont exclus de ce dispositif d'attribution de bonification les agents au dernier échelon, soit le 13^e échelon pour les TSP, et le 11^e échelon pour les TSC.

Conformément au décret n°2010-888 du 28 juillet 2010 modifié, l'enveloppe de mois à distribuer est calculée sur 90 % de l'effectif à prendre en considération (EPC) qui englobe tous les agents évalués d'un même corps, à l'exclusion de ceux ayant atteint l'échelon sommital de leur grade.

	TSDD	TSPDD	TSCDD	Total
Effectif à prendre en considération = EPC	954	3 918	4 634	9 506
Reliquat 2011				398,2
Enveloppe de mois à distribuer = 90% de l'EPC				8 953,6
Nombre d'agents n'ayant pas donné satisfaction	19	53	30	102
Nombre d'agents pouvant bénéficier d'un mois de RA	935	3 865	4 604	9 404
Reliquat de mois				-450,4

Critères de non attribution retenus par la CAP				
Retrait des agents éligibles radiés	88	233	236	557
Retrait des agents éligibles 14-2	68	118	159	345
Nombre de mois récupérés	156	351	395	902

Un vote est demandé sur la proposition de retrait des agents éligibles détachés en article 14-2.

Pour: Administration - CFDT

Contre: CGT

Abstention: FO, UNSA

9 404 agents bénéficieront d'1 mois de réduction d'ancienneté et le reliquat de 451,6 mois est reporté sur l'enveloppe de 2013.

Demande de changement de spécialité

Nom - Prénom	Service	Poste occupé	Grade/spécialité	Spécialité demandé	Avis CAP
Charles BEAL	DDT 42	Chargé d'études territorial	TSDD/EEI	TG	OUI
Amar BENNAMANE	SG/SPSSI	Chargé sécurité incendie	TSDD/EEI	TG	OUI
Bruno GIBIER	DDT 91	Conseil de gestion management	TSCDD/EEI	TG	OUI
Françoise JODET	DDTM 17	Instructeur cultures marines	TSPDD/TG	NSMG	OUI
Laurence LANGER	DDTM 17	Gestion qualité de l'eau	TSPDD/EEI	TG	OUI

Détachement entrants d'autres corps du ministère

			Situation de détachement		
Nom - Prénom	Grade	Poste	Grade d'accueil	affectation	Avis CAP
Alexandre ALIBART	IPCSR 3 ^e classe	DDT 69		DDT 63 Opérateur véhicule	oui
Gil PAVIET	SACDD CS CTT	DREAL RA	TSDD/TG	STRMTG	oui
Charles LEBASTARD	SACDD CE	DIRM MEMN	TSCDD/TG	DIRM MEMN Poste actuel	oui

Intégrations

Nom - Prénom	Ministère d'origine	Corps d'origine	Corps d'accueil	Corps d'intégration	Avis CAP
David SOTTIAUX	DEFENSE	Maître principal	CAM CE nav sec	TSDD/NSMG	oui
Patricia CHACHUAT	FP Territoriale	TS Territoriale	TSE	TSPDD/TG	oui TSDD
Laëtitia COPEAUX	INTERIEUR	TS Intérieur	TSE	TSDD/TG	oui
Philippe SCAVINER	DEFENSE	Maître principal	CAM CS nav sec	TSDD/NSMG	oui TSPDD
Mélanie WATTRE	IRD	Technicien recherche	TSE	TSDD/TG	oui

Recours sur entretien professionnel

La CAP a étudié 2 recours sur l'entretien professionnel datant de 2011. Ils concernaient des agents de la DDTM de l'Hérault et de la DDT du Territoire-de-Belfort. Le premier recours a fait l'objet d'un renvoi au notateur pour une révision des appréciations et le second a été rejeté.

Réorganisation et processus d'affectation

La CAP a donné un avis favorable sur les processus d'affectation à :

- des agents du SPC de la DDT 49, des DDTM 11, 30, 34 et de la DREAL Pays de la Loire ;
- des agents de la DDTM 17 après une réorganisation dans le cadre d'un projet de service.

Refus de congé de formation professionnelle

L'examen du recours d'un agent de la DREAL Nord Pas-de-Calais pour refus de congé de formation professionnelle a conduit les membres de la CAP à un vote sur ce refus.

Les représentants de l'administration ont voté pour le refus et les représentants des personnels ont voté contre ce refus.

Mutations

Mutations des TSDD de 1er niveau

Prise de poste au 1^{er} septembre 2013, sauf indication contraire.

•	e 2013, Saul Hulcation Contraine	
	_	service d'accueil observations
	DDT 78	
	DIRM Méditerranée	
	CETE Méditerranée	•
	DRIEA	
PEREZ Marc	DIR Sud-ouest	DIR Sud-ouest
BESSON Jérôme	commune	DDT 10
BOSC Gaétan	DRIEE	DDTM 11
DELATOUR Philippe	DDTM 76	DREAL Midi-Pyrénées
THOUVENIN Christian	DDT 52	DDTM 13
DIJOL Mathilde	DDT 91	DREAL PACA
LALAMI Ahmed	DRIEA	DIR Méditerranée
FABRE Emmanuel	DIR Méditerranée	DIR Méditerranée
MARTIN Pierre	DIR Méditerranée	DIR Méditerranée
EYMARD Renaud	DDTM 76	ENTE Aix
CONTE Alain	DGAC	CETE Méditerranée
BEAUVAIS Sylvain	DRIEA	CETE Méditerranée
HEITZ Laurent	CETE Ouest	DDTM 14
LEMENU Joannie	DIR Nord-Ouest	DDTM 14
ANZEMBERGER Laëtitia	DDTM 14	DREAL Basse-Normandie
AMBLARD Jean-Philippe	(réintégration)	DIR Nord-Ouest 01/05/2013
MICHEL Delphine	DDTM 33	DDTM 17
DUBALEINE Nicolas	Nouvelle Calédonie	DIRM Sud-Atlantique
GUENZI Gauthier	DREAL Limousin	DDTM 2A
VIROT Annick	DDTM 2A	DDTM 2A
GIRE Julien	DRIEA	DREAL Corse 01/11/2013
SINIGAGLIA Éric	DIR Nord-Ouest	DDTM 2B
EYHERABIDE Sophie	DREAL Limousin	DDTM 2B
PIQUES Jean-Michel	DDTM 29	DIRM Méditerranée
OUSGHIR Farid	DREAL Bourgogne	DREAL Bourgogne
MONCHATRE Chris	DRIEA	DDTM 28
DELAUNAY Christophe	DDTM 29	CETMEF
PIERRE Corinne	DDT 21	DDTM 30
LARGUIER Gilles	DDT 31	DREAL Rhône-Alpes
DEBOT Etienne	DDT 89	DDT 31
PAYRY Marie-Anne	DDT 81	DREAL Midi-Pyrénées
LE JOLY Malorie	DREAL Midi-Pyrénées	DREAL Midi-Pyrénées
	DREAL Haute-Normandie	•
	DIR Sud-ouest	•
•	DIR Sud-ouest	

Mutations des TSDD de 1^{er} niveau (suite)

Matations acs 1500 at	c inveda (Saite)		
Nom	service d'origine	service d'accueil	. observations
CARTIER Patrick	DREAL Franche-Comté	DIR Sud-ouest	
BAQUE Laurent	DIR Méditerranée	DIR Sud-ouest	. 01/12/2013
LANNEAU Christophe	CETE Méditerranée	CETE Sud-ouest	
FRAISSE Pierre	VNF DT Rhône-Saône	VNF DT Sud-ouest	
CIGALA Christophe	DDT 32	DIR Sud-ouest	
CEREZO Benoît	VNF DT Nord PDC	DREAL Aquitaine	
QUESTE Barthélémy	DIR Est	DIR Atlantique	. 01/11/2013
BERTHIOT Pierre	détaché	DIR Atlantique	
DEBRIE Maxence	CETE Est	CETE Sud-ouest	
GRASSIAS Bastien	CETE Normandie-Centre	CETE Sud-ouest	
COLLE Yves	DIR Massif Central	CGDD Montpellier	
REIS Philippe	DDTM 30	DDTM 34	
IRLES Amandine	CETE Est	DREAL Languedoc-Roussillon	
SANNIER Patrick	DDTM 76	DIR Massif Central	
GIOT Mélanie	CETE Méditerranée	CETE Méditerranée	
VIOLLIN Joseph	DDT 51	VNF DT Rhône-Saône	
<u>-</u>	DREAL Haute-Normandie		
AZEMA Pascal	DREAL Bretagne	DREAL Bretagne	
	DDTM 44	_	
_	DDTM 50	_	
	disponibilité		
	Agriculture		
·	DTAM 975		
		DREAL Rhône-Alpes	. sous réserve
	DDT 43	•	
	DIRM MEMN		
•	SETRA		
BARES-MENCIA Judith	SETRA	DIR Ouest	
THOMAS Anne-Sophie	DDT 45	DREAL Centre	
•	DIRM MEMN		
GARNIER Patrick	DIR Nord-Ouest	DIR Nord-Ouest	
TAUREL Mario	DDT 52	DDT 51	. sous réserve
	DDT 70		
BACAR-MARI Chakiri	DEAL Mayotte	DIR Nord	
	•	DDT 52	. sous réserve
·	DREAL Champagne-Ardenne		
	DRIEA		
•	DIRM MEMN		
	DDTM 17		
	DDT 21		
	DRIEA		
		DDTM 59	. sous réserve
	DDTM 80		
	VNF DT Nord Pas de Calais		
	DRIEA		
	DREAL Nord Pas de Calais		
•	DDTM 80		
. LLD. VIIICOIICIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII			

Mutations des TSDD de 1^{er} niveau (suite)

··	` ,	
	_	service d'accueil observations
	DIRM NAMO	
	DIRM MEMN	
	DDTM 76	
	DIR Nord	
	DDT 69	5
•	DDT 18	
	DDT 63	5
	DDT 63	
FALGOUX Damien	DDT 58	DIR Massif Central
MAILLARD Jean-Michel	DDTM 76	DDT 65
HOELTZEL Pierre	DDT 67	DDT 67
BRENNER Marc	sans affectation	DDT 67
SINGER Geoffrey	DDT 67	CETE Est
CROUZET Laurent	DIR Est	CETE Est
COMBEAU François	VNF DT Strasbourg	VNF DT Strasbourg
	disponibilité	
	DIR Centre Est	——————————————————————————————————————
TAIAR Marie-Charlotte	DREAL Rhône-Alpes	DREAL Rhône-Alpes
	DDT 69	•
	DIR Méditerranée	•
	CETE Nord Picardie	
		CETE Lyon
	DREAL Champagne-Ardenne	
	VNF DT Bassin Seine	
	SETRA	
	DRIEA	
		VNF DT Bassin Seine sous réserve
	DDTM 13	
	DIR Nord-Ouest	
	DIX Nord-Odest	
	DREAL Haute Normandie	
-	DIR NOIU	SETRA 01/12/2013
	DREAL Picardie	
		DDTM 85 01/12/2013
	DIR Centre Ouest	
_	DIR Centre Ouest	
	DDT 68	
	DDTM 64	
_	CPII	
	VNF DT Bassin Seine	
	DRIEE	
	DRIEA	
	DRIEA	
	CETE Lyon	•
MIEVILLY Michel	DEAL Martinique	DEAL Martinique
MACAIRE Michel Paul	DEAL Guyane	DEAL Guyane

Nom	service d'origine	service d'accueil observations
BARUL Christelle	DGITM	DEAL Guyane
ROSNEL Marie-Ange	ministère Intérieur	DEAL Guyane
PRIE Yannick	DRIEA	DM Réunion
LE BASTARD Laurence	DM SOI	DM SOI
LEFEVRE Frédéric	DEAL Mayotte	DEAL Mayotte
LEBON Jérôme	DRIEA	DEAL Mayotte
MICHAUD Serge	DDT 74	DEAL Mayotte
BORGNE Bernard	DIR Ouest	DEAL Mayotte

Mutations des TSDD de 2^e niveau

Prise de poste au 1^{er} septembre 2013, sauf indication contraire.

Nom	service d'origine	. service d'accueil observations
SCARAMOZZINO Jean-Pierre	DDT 03	. DDT 03
ALLEMAND Serge	DEAL Mayotte	. DDCSPP 05
GIRARDOT DIT PIN AM	DDT 05	. DIR Méditerranée
AIBI Fetei	DDT 07	. DDT 07
BERNARD Marc	DDT 10	. DREAL Champagne-Ardenne
BRUZZOU Jean	DDTM 13	. DDTM 13
DERNIS Marc	DIR Méditerranée	. DREAL PACA
JOZWIAK Laure	DDT 58	. DREAL PACA
BOURICHE Kamel	DDTM 13	. DREAL PACA
	CETE Méditerranée	
DECADT Thierry	DDTM 85	. CETE Méditerranée
SENFARA Gervais	DREAL Basse-Normandie	. DDTM 14
GRINDA Bertrand	DGAC	. DDTM 17
GARNIER Gilles	DDTM 2A	. DDTM 2A
ALBERTINI Jean-Paul	ministère Défense	. DDTM 2B
GENOUD Éric	DDTM 2B	. DDTM 2B
EL KALAI Ilyass	DDT 45	. DREAL Bourgogne
LE GUILLARD J François	CG 22	. DDTM 22 01/06/2013
	DDT 24	
LAVAL Hervé	DDT 87	. DREAL Aquitaine
	DRIEA	
VIGOUROUX Jean-Philippe	DREAL Guyane	. DREAL Franche-Comté
DZIADKOWIAK Pierre	DREAL Franche-Comté	. VNF DT Rhône-Saône
LE GOFF Stéphane	DDTM 76	. DDT 2701/12/2013
	DDT 27	
GERENTE Brigitte	DDT 27	. DDT 27
DEVEAUX Bertrand	DDT 61	. DIR Nord-Ouest
LE GALL Alain	SETRA	. CETMEF
FOURQUET Laurent	DDT 31	. DDT 31
	DDT 31	
FAGES Valérie	DIR Sud Ouest	. DREAL Midi-Pyrénées
SAINT MARTIN Yannick	VNF DT Sud Ouest	. DREAL Midi-Pyrénées
LUGA Marie	DDT 65	. DIR Sud Ouest
BERTRAND Bruno	DDT 65	. DIR Sud Ouest
Le BOZEC Bruno	DDT 46	. DDTM 33

Mutations des TSDD de 2^e niveau (suite)°

Name		
	DDTM 33	service d'accueil observations
		•
		CETE Sud-ouest 01/12/2013
	sans affectation	• •
	sans arrectation DGAC	
	VNF DT Rhône-Saône	
<u>.</u>		
-	détaché	
	DIR Massif Central	
	DREAL Bretagne	
	DRIEA	
	DDTM 35	
	-	CETE Lyon sous réserve
	DIR Massif Central	
-		DDTM 44 sous réserve
	DREAL Pays de Loire	
	DDTM 44	
	CETE Ouest	
	CETE Ouest	
	DDT 45	
	DDTM 44	
•		VNF DT Bassin Seine sous réserve
.	DDT 52	
	VNF DT Nord Est	
	DDT 54	
	DIR Est	
	DIR Est	,
VEHERT Jean-Jacques	DIR Est	VNF DT Nord Est
DECCO Romain	CETE Est	DDT 57
DESBOIS Paul	sans affectation	DDT 58 01/06/2013
MARESCAUX Pascale	DREAL Nord Pas de Calais	DDTM 59
LENNE Olivier	ENTE Valenciennes	DDTM 59
GERME Kathy	VNF DT Nord Pas de Calais	DREAL Nord Pas de Calais
MARKWITZ Jean-Pierre	DIR Nord	DIR Nord
PETITBON Guy	DDT 21	ENTE Valenciennes
DELACROIX Philippe	DDTM 59	ENTE Valenciennes
CARON Dominique	DDTM 62	DDTM 62
CLEMENT Gregory	ENTE Valenciennes	DDTM 62
DAVIES Philippe	DIRM MEMN	DIRM MEMN
DECOUZON David	DREAL Auvergne	DDT 63
DELANNES Dominique	DDT 63	DDT 63
COUTEAU Bertrand	DREAL Auvergne	DREAL Auvergne
COURT Christine	DDT 63	DREAL Auvergne
VERGNOL Jean-Louis	DDT 63	DIR Massif Central
BRUGIERE Aurélie	DIR Massif Central	CETE Lyon
LARQUE Pierre	DIR Atlantique	DIR Atlantique
MOULIN Jean-François	DIR Atlantique	DIR Atlantique
TOUSSAINT Loïc	CETE Est	DREAL Alsace

Mutations des TSDD de 2^e niveau (suite)°

Mutations des 1300 de		
	<u> </u>	service d'accueil observations
	DEAL Mayotte	
	DDT 69	
GOUDET Isabelle	CGDD	DREAL Rhône-Alpes
GINESTE Sophie	DREAL Rhône-Alpes	DREAL Rhône-Alpes
LESCURE Pascal	VNF DT Sud-ouest	DIR Centre Est
PERIER Rémi		DIR Centre Est 01/06/2013
KEYLING Sandrine	CPII	CERTU
FOREL Olivier	min. Educ. Nat	CETE Lyon 22/10/2013
VEXLARD Anne	VNF DT Rhône-Saône	VNF DT Rhône-Saône
SCHAR Pascal	DIR Est	DDT 70
KERGOAT Philippe	préfecture	DDT 70
ETHEVE Frédéric	SG	SG
DUFRESNE Vincent	DRIEA	DRIEE
FOURDRAINE François	DRIEA	DRIEE
LECOEUR Christelle	DREAL Haute Normandie	DDTM 76
EVAIN Eric	CETE Normandie Centre	DDTM 76
GUIMARD Yves	CPII	CPII sous réserve
ALLIOT Erick	DDTM 76	CETE Normandie Centre
BERT Emmanuel	SETRA	DRIEA
MARQUET Didier	DRIEA	DDT 78
•	DRIEA	
ORY Emmanuel	DREAL Picardie	DREAL Picardie
GAUDRE François	DREAL Picardie	DREAL Picardie
•	DDTM 83	
GALL Hervé	DIRM Méditerranée	DIRM Méditerranée
CAPPANNELLI Rémi	DDTM 30	DDT 84
LEGROS Christian	DDTM 85	DDTM 85
CADIOT Guillaume	CETE Est	DDT 86
MASSE Magali	DREAL Poitou Charentes	DDT 86
CADIOT Stéphanie	DREAL Lorraine	DREAL Poitou Charentes
CHEVALIER Bertrand	DDT 87	DDT 87
NICOLLE Serge	DDT 87	DIR Centre Ouest
PILLAULT Marc	DREAL Centre	SG
ALBOU Frédéric	CGDD	SG
PULVAR José	CPII	SG
ARNAUDEAU Richard	CPII	DGITM
AROULDASSOU Vincent	CGDD	DGITM
MARTIN Joël	DRIEA	DRIEA
DEMANGE Véronique	DM Martinique	DM Martinique
-	DEAL Réunion	
	DDTM 13	-
-	CETE Normandie-Centre	•
	DEAL Guyane	•
	DDT 31	
	DIR Méditerranée	•
		•
_	VNF DT Bassin Seine	•

Mutations des TSDD de 2^e niveau (suite)°

Nom	service d'origine	service d'accueil	. observations
BLEZES Aristide	DEAL Martinique	. DEAL Mayotte	
COURREGES MF	DREAL Poitou Charentes	DEAL Mayotte	. sous réserve
DA COSTA MARQUES Aline	DEAL Martinique	DEAL Mayotte	

Une fois de plus, nous avons dénoncé le nombre de postes vacants, proposés aux agents, qui se retrouvent non vacants le jour de la CAP. Une telle attitude de la part des services marque un véritable manque de respect pour les agents qui ont fait la démarche pour postuler sur ces postes.

L'ouverture des postes à différents corps du ministère ou d'autres ministères complexifie de plus en plus le fonctionnement de la CAP et contraint un certain nombre de techniciens à attendre la tenue de la CAP des secrétaires administratifs, des techniciens supérieurs de l'industrie ou de l'agriculture pour connaître le résultat de leur mutation. Nous considérons que les représentants des personnels des CAP des B de notre ministère doivent recevoir des listings plus complets afin de limiter le nombre de dossiers en attente ou sous réserve.

Prochaine CAP « promotions » du 2 au 4 juillet 2013